

Qui est responsable de l'affaissement des prix et des grains, de même que de l'accumulation des stocks au Canada? Affichant des excédents de production, plusieurs pays ont oublié les ententes qu'ils avaient signées en vue de maintenir un prix minimum pour les grains et ont vendu à rabais sur le marché d'exportation.

Par contre, appuyé par les députés de l'opposition et pressé par les cultivateurs de résister à cette bataille des prix, le Canada a maintenu ses échelles de prix. Mais après quelques mois, nous avons perdu la plupart des marchés que nous avions gagnés et le gouvernement a dû payer les frais d'entreposage de plus d'un milliard de boisseaux de grains non vendus.

Lorsque 80 p. 100 d'une production aussi importante que celle des grains dépend des conditions internationales du marché, parce qu'ils sont exportés en très grande majorité, on ne peut que s'attendre à de l'instabilité, et le gouvernement a pris les mesures qui s'imposaient en encourageant la réduction des emblavures, afin d'équilibrer la production et nos possibilités de vente à un prix raisonnable que les producteurs seraient prêts à accepter. Au fait, il ne peut être question de garantir un prix aux producteurs, lorsqu'il est impossible de trouver preneur à un prix raisonnable. On ne peut compter indéfiniment sur des subventions tirées du gouvernement pour le maintien des prix, lorsqu'il n'y a absolument aucun preneur pour ces produits.

● (10.40 p.m.)

Analysons le travail de la Commission canadienne du lait; il aura fallu quatre ans pour nettoyer le marché, équilibrer l'offre et la demande et, aujourd'hui, les producteurs de lait canadiens, malgré certaines difficultés, je le reconnais, peuvent au moins être sûrs d'une stabilité et d'une amélioration de leurs revenus. On a déjà constaté, depuis le début de l'année, quatre améliorations dans la politique de la Commission canadienne du lait, et on espère qu'il y en aura encore quelques autres avant la fin de la campagne laitière en cours. Cela est le fruit de l'application de discipline à la production, ce qui nous a permis de raffermir les marchés et, partant, d'obtenir de meilleurs prix pour les producteurs.

Nous réussirons à faire la même chose dans l'industrie des grains, pour peu que l'opposition cesse d'ameuter la population, plus particulièrement les producteurs de l'Ouest,—j'oserais même dire de mentir effrontément à la classe agricole—en leur faisant croire que nous sommes ligüés contre eux afin d'entraîner leur destruction. Tout cela est contraire aux faits.

Nous sommes ici, un bon groupe de députés, tous aussi convaincus de la nécessité de protéger l'industrie des céréales que celle du lait de l'Est et, en tant que député représentant une partie de l'Est du Canada, je puis assurer la Chambre que nous sommes également intéressés à ce que les cultivateurs de l'Ouest connaissent des succès, parce que l'économie du Canada est ainsi liée du fait que si l'Ouest est prospère, l'Est le sera également. Le fait que les cultivateurs de l'Ouest n'ont pas été tout à fait aussi prospères que nous l'aurions souhaité au cours des dernières années a eu des répercussions très profondes sur l'industrie agricole de l'Est; c'est pourquoi nous affichons aujourd'hui des excédents de plusieurs denrées et que nous devons chercher des formules susceptibles de rétablir l'équilibre.

Monsieur le président, je défie les députés de l'opposition de faire preuve de sincérité, pour une fois, et je leur

[M. Lessard (Lac Saint-Jean).]

demande de mettre fin à leur obstruction systématique du bill C-244, et même du bill C-176, afin que nous les adoptions le plus rapidement possible.

Je suggère que nous mettions fin à ce débat et que, du consentement unanime, nous puissions demain faire l'appel du bill C-244, afin de l'adopter le plus rapidement possible, de sorte que les cultivateurs de l'Ouest puissent en bénéficier. On dit que cette mesure ne prévoit en fait que l'affectation d'une somme de 40 millions de dollars, et c'est un fait. Le ministre l'a déjà dit. Mais si tel est le cas, au moins, il s'agit de 40 millions de plus et, de ce fait, je crois que nous aurions mauvaise grâce de ne pas adopter cette loi, même si certains ne la croient pas parfaite. Et si on la trouve mauvaise, on n'a qu'à s'y opposer lors du scrutin. Qu'on nous laisse prendre l'odieux et la responsabilité d'avoir adopté une mauvaise loi, et cela satisfera les mécontents. Nous sommes disposés à prendre l'odieux et la responsabilité d'avoir adopté une mauvaise loi, si vous pensez réellement qu'elle l'est. Nous croyons, pour notre part, qu'elle est bonne, et nous ferons face à nos responsabilités devant l'électorat, lors des prochaines élections. Et si la loi a été mauvaise, tant mieux pour vous, puisque vous pourrez vous faire élire plus facilement et nous, de ce fait, serons jugés et rejetés. Vous prendrez donc la gouverne du gouvernement et du pays, si vous pensez être capables de faire mieux.

Si vous n'acceptez pas cette proposition,—et je vois que plusieurs partagent cette opinion—ce sera la preuve que vous n'êtes pas sincères.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le président ne désire pas avertir l'honorable député que son temps de parole était écoulé, mais simplement lui demander de bien vouloir suivre la procédure normale et de s'adresser à la présidence, plutôt que directement aux honorables députés.

M. Lessard (Lac Saint-Jean): Je m'excuse de m'être laissé légèrement emporter, ce n'est pas mon habitude.

Si l'opposition n'approuve pas cette proposition, elle fait preuve, à mon sens, d'un manque de sincérité. D'une part, elle dit au gouvernement: Vous ne faites rien pour aider la classe agricole et, d'autre part, lorsque le gouvernement propose, par le truchement du cabinet, des mesures susceptibles de favoriser l'agriculture, cette même opposition s'empresse de se liguer contre le gouvernement pour le dénoncer et bloquer systématiquement l'adoption de ces lois efficaces.

Je me demande si l'on ne peut pas qualifier un tel comportement, sinon de malhonnêteté, du moins de sadisme. A mon sens, les récalcitrants ajoutent ainsi aux difficultés des cultivateurs de l'Ouest, en empêchant que des mesures appropriées puissent enfin les aider.

Quant à moi, il m'incombe de défendre ces mesures en faveur de l'Est, parce que c'est précisément l'Est que les députés fédéraux sont accusés de ne pas suffisamment représenter et d'adopter tous les crédits en faveur de cultivateurs de l'Ouest. Je ne suis pas d'accord. Au fait, mes amis de l'Est n'ont pas raison de prétendre cela, et je dois, lorsque je rencontre des groupes de cultivateurs de ma région, défendre la politique actuelle du gouvernement fédéral, qu'ils considèrent comme nettement injuste à l'égard des cultivateurs de l'Est. Ils prétendent que nous donnons tout l'argent du gouvernement aux gens de l'Ouest et que nous ne faisons rien pour aider ceux de l'Est. Je leur assure que ce que nous faisons actuellement